

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 41 (1900), p. 1-6

[<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1900__41__1_0>](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1900__41__1_0)

© Société de statistique de Paris, 1900, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 1. — JANVIER 1900.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 1899.

SOMMAIRE. — Adoption du procès-verbal de la séance du 15 novembre 1899. — Nécrologie : M. Émile Yvernès, secrétaire général de la Société, ancien président. — Ouverture du scrutin pour le renouvellement partiel du Bureau et du Conseil. — Présentation d'un nouveau membre. — Présentation des ouvrages : le Secrétaire général par intérim; MM. Émile Levasseur et Alfred Neymarck. — Communication de M. Limousin sur la philosophie de la statistique des faillites. — Communication de M. Turquan sur la fécondité de l'homme et de la femme, par âge, en France et à l'étranger. — Proclamation des résultats du scrutin.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Fernand Faure.

Le procès-verbal de la séance du 15 novembre 1899 est adopté.

M. le PRÉSIDENT annonce le décès de M. Émile Yvernès, secrétaire général de la Société, ancien président, qui a succombé le 16 décembre aux suites de la maladie qui, depuis quelques semaines, le tenait éloigné de ses collègues.

M. Fernand Faure rappelle qu'il s'est fait la veille, aux obsèques de M. Émile Yvernès, l'interprète des très vifs regrets de la Société.

M. le Président s'était ainsi exprimé :

« Messieurs,

« Je demande la permission de venir, en quelques paroles, au nom de la Société de statistique de Paris, rendre un suprême hommage à celui que renferme cette tombe.

« Émile Yvernès comptera parmi les statisticiens les plus laborieux, les plus consciencieux de notre temps. Il mérite d'être proposé comme le type achevé, comme le modèle irréprochable du statisticien.

« On peut dire qu'Yvernès est né statisticien. La statistique répondait à son goût naturel si marqué pour l'ordre et la clarté. Elle donnait satisfaction à un des plus impérieux besoins de son esprit : le besoin de précision, d'exactitude et de vérité. Et comme il mettait à son service un sens droit, un jugement sûr et une très grande

sincérité qui n'excluait nullement la perspicacité et même l'ingéniosité, on peut aisément se faire une idée de l'étendue et de la rare qualité des services qu'il a rendus à la statistique. Il lui a consacré sa vie tout entière. Pendant plus de trente années consécutives, de 1860 à 1892, il a dirigé, avec une maîtrise sans égale, le service de la statistique judiciaire au ministère de la justice.

« S'il n'a pas créé cette statistique (la création en est due à son prédécesseur, M. Arondeau), il a eu l'honneur de la porter à un degré de perfection qui n'a pas été dépassé. Il faut lire les rapports qu'il plaçait en tête du *compte rendu annuel de la justice criminelle ; de la justice civile et commerciale*. On n'y trouve pas seulement les plus clairs résumés de chiffres que l'on puisse souhaiter ; on y trouve aussi, sur la classification des faits et même sur leur interprétation, les réflexions les plus justes et les plus suggestives.

« Émile Yvernès n'était ni indifférent ni étranger aux spéculations dont les chiffres fournis par des statistiques bien faites sont le point de départ et la matière. Il l'a prouvé maintes fois dans beaucoup de ses travaux. Mais il était modeste autant qu'érudit et il se défendait volontiers de vouloir empiéter sur le domaine des économistes et des sociologues. Il lui suffisait de donner à ceux-ci des faits et des chiffres bien classés et bien dépouillés.

« Le dénombrement annuel de tous les faits se rattachant au fonctionnement de la justice en France était sa tâche principale. Ce n'était pas la seule. Nous lui devons la célèbre publication intitulée : *La Justice en France pendant cinquante ans*, de 1830 à 1880. Cet ouvrage est peut-être la contribution la plus importante qui ait été apportée, au cours de ce siècle, à la statistique judiciaire. Il honore également et son auteur et notre pays.

« Nous lui devons encore un remarquable travail sur *la Récidive et le Régime pénitentiaire en Europe*. Nous lui devons aussi *la Statistique internationale de la justice civile en Europe*. Ce grand travail, publié en 1876, avait été entrepris à la demande du Congrès international de statistique tenu en 1872.

« Nous lui devons enfin — et je m'excuse de ne pouvoir que les citer en bloc — un très grand nombre de rapports présentés dans tous les congrès internationaux qu'il fréquentait assidûment depuis plus de trente ans et où il représentait si honorablement la statistique française ; des communications variées et toujours utiles dans les conseils et les sociétés dont il faisait partie, Conseil supérieur de statistique, Conseil supérieur des prisons, Société de législation comparée ; et une longue série d'articles publiés dans le *Journal de la Société de statistique de Paris*.

« Ce n'est pas une simple mention, c'est une étude détaillée et approfondie que mériteraient tous ces travaux qui forment l'œuvre d'Émile Yvernès. Cette étude sera faite ailleurs. Je dois me borner ici à la réclamer, à l'annoncer et à dire qu'elle constituera l'un des chapitres les plus instructifs de l'histoire de la statistique au XIX^e siècle.

« Je parlais tout à l'heure des congrès internationaux dans lesquels Yvernès a fait si souvent entendre sa voix autorisée. Yvernès figure au premier rang dans cette petite phalange de statisticiens français qui ont contribué, depuis 1871, à porter le plus haut à l'étranger le renom de nos méthodes, de nos institutions et de nos doctrines en matière de statistique. Il ne comptait que des amis parmi les statisticiens de tous les pays et je crois pouvoir me faire ici, en qualité de membre de l'Institut international de statistique, l'interprète de leurs sentiments en disant que le deuil

que nous éprouvons sera partagé par eux. Il entretenait avec les savants étrangers des rapports suivis. L'amitié qu'on lui portait, l'estime qu'on lui témoignait, n'étaient pas purement platoniques. Elles se traduisaient par l'application de ses vues et l'imitation de ses méthodes. Si la statistique judiciaire française a pu longtemps servir de modèle dans tous les pays d'Europe, c'est à Yvernès que nous le devons.

« Yvernès était entré à la Société de statistique de Paris en 1882. Il a compté, depuis cette époque jusqu'aux dernières heures de sa vie, parmi ses membres les plus actifs, les plus dévoués, les plus estimés et les plus aimés de tous.

« Ce que l'on aimait en lui, ce n'était pas seulement le statisticien consommé, l'homme de France qui connaissait le mieux tous les rouages de notre mécanisme judiciaire, c'était l'homme lui-même, l'homme toujours plein de bonne grâce, d'une courtoisie parfaite, d'une inaltérable bonne humeur et d'une obligeance que jamais personne, j'en suis sûr, n'a réussi à lasser.

« La Société de statistique trouvait en lui, en 1887, l'un de ses meilleurs présidents et, en 1892, au moment où venait de sonner pour lui l'heure de la retraite au ministère de la justice, elle avait la bonne fortune de pouvoir faire de lui son secrétaire général. Je n'étonnerai personne et j'exprimerai sans doute, en même temps que ma conviction personnelle, l'opinion de tous les présidents qui se sont succédé à la tête de la Société depuis 1892, en disant qu'Yvernès a été un secrétaire général incomparable par sa ponctualité scrupuleuse, par ses habitudes d'ordre et de précision, par sa merveilleuse connaissance du règlement et des traditions, par l'urbanité de son caractère nullement exclusive d'une fermeté suffisante. Il était l'homme adéquat à la fonction. Là aussi, l'œuvre qu'il a remplie méritera d'être étudiée et racontée par le menu, ne fût-ce que pour être donnée en exemple à ses collègues et à ses successeurs.

« Messieurs, la Société de statistique de Paris, obéissant à un touchant sentiment de reconnaissance, a adopté l'usage de perpétuer le souvenir de ses bons serviteurs en inscrivant le nom de ses anciens présidents sur la couverture de chacun des numéros de son Journal. Je crois pouvoir affirmer que le nom d'Yvernès ne sera pas seulement inscrit sur cette feuille de papier que le vent emporte. C'est dans nos cœurs qu'il sera gravé, c'est dans le cœur de tous ceux qui l'ont bien connu, et le souvenir qu'il y laissera ne s'effacera jamais. »

M. Fernand Faure ajoute : Devons-nous, mes chers collègues, ainsi que cela se pratique fréquemment dans les assemblées, lever notre séance de ce soir en signe de deuil ? Je ne vous le propose pas. Le moyen le meilleur d'honorer l'homme de travail que fut Yvernès, c'est certainement de poursuivre nos délibérations.

M. le PRÉSIDENT déclare ouvert le scrutin pour le renouvellement partiel du Bureau et du Conseil. Il dépose dans l'urne les bulletins de vote, sous pli cacheté, qui lui ont été envoyés par les membres titulaires empêchés d'assister à la séance et annonce que le scrutin sera alors clos à 10 heures.

Est présenté comme *membre titulaire* pour être soumis à l'élection dans la prochaine séance : M. Auguste Cellérier, directeur des agences du Crédit lyonnais à Paris, sur la proposition de MM. Raphaël-George Lévy et May.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PAR INTÉRIM énumère les principales publications reçues par la Société depuis la dernière séance :

1^{er} *Annuaire de la ville de Paris*, 1897 ;

2° *Compte général de l'administration de la justice criminelle en France et en Algérie, pendant l'année 1896* ;

3° *Compte général de l'administration de la justice civile et commerciale en France et en Algérie, pendant l'année 1896* ;

4° *Compte rendu de l'administration de la dette publique ottomane, 1898-1899* ;

5° *Rapport de la commission supérieure de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse, 1898* ;

6° *Rapport des ingénieurs des mines aux Conseils généraux sur la situation des mines et usines en 1898* ;

7° *Statistique agricole annuelle, 1898* ;

8° *Statistique générale de la France, 1897* ;

9° *Statistique pénitentiaire pour l'année 1897*.

M. SALEFRANQUE signale en outre, parmi les documents étrangers, l'envoi par M. Marcus Rubin, chef du bureau de statistique de l'Etat, à Copenhague, membre associé de la Société, de l'étude que notre confrère vient de consacrer à l'histoire de ce bureau à l'occasion du cinquantenaire de sa fondation (*Statistik bureaux historie*). M. Salefranque étudiera ultérieurement dans le Journal l'œuvre réalisée par le bureau de statistique du Danemark de 1849 à 1899.

M. Émile LEVASSEUR dépose sur le bureau de la Société une circulaire de l'Institut international de statistique en date du 30 novembre 1899 et relative à la *Statistique de la superficie et de la population des contrées de la terre*.

Cette statistique, arrêtée à la date du 1^{er} janvier 1900, sera établie à l'aide des derniers recensements et documents connus et d'après les cadres élaborés par MM. Levasseur et Bodio, vice-président et secrétaire général de l'Institut international. Ces cadres comprennent trois tableaux respectivement consacrés aux renseignements ci-après : 1° superficie, population et densité au dernier recensement par circonscriptions administratives (départements, provinces, comtés, gouvernements, etc.) ; 2° superficie et population totale du pays à diverses époques ; 3° population de la capitale et des villes de plus de 100 000 habitants.

Les résultats pour la France ont déjà été dressés ; ils sont transmis, à titre de spécimen, aux correspondants de l'Institut international avec la circulaire précitée.

Aux dates extrêmes considérées (1801 et 1896), la superficie de la France était de 529 630 et 536 464 kilomètres carrés ; sa population, de 27 347 800 et 38 517 975 ou 38 269 011, selon qu'on s'arrête à la population domiciliée ou à la population présente.

Douze villes accusent une population supérieure à 100 000 habitants, y compris Paris, dont la population résidente, au recensement de 1896, s'élevait à 2 536 834 habitants (population municipale, 2 481 223 habitants ; population comptée à part, 55 611 habitants). Sa superficie étant de 78 kilomètres carrés, la densité de la population ressort à 32 523 par kilomètre carré. La population de notre capitale était de 547 756 habitants au commencement du siècle, de 1 053 262 vers la moitié de celui-ci.

Les résultats généraux pour la France, au 1^{er} janvier 1900, sont les suivants :

	Superficie en kilomètres carrés.	Population.
<i>En Europe.</i> France	536 464	38 623 000
<i>En Afrique.</i> { Algérie	600 000 (?)	4 429 421
Colonies et protectorats	6 700 000 (?)	16 000 000 (?)
<i>En Asie.</i> Colonies et protectorats	499 968 (?)	19 398 700 (?)
<i>En Océanie.</i>	21 680	92 145
<i>En Amérique.</i> { Nord : colonies	3 001	363 863 (?)
Sud : colonies	105 000	24 000
Total des possessions et protectorats de la France hors d'Europe .	7 929 649	40 308 129
Total général de la France, des possessions et protectorats de la République française	8 466 113	78 931 129

Ces statistiques, dont on peut par ces quelques indications juger toute l'importance, seront insérées dans le numéro du *Bulletin de l'Institut international* qui doit figurer, dans quelques mois, à notre Exposition de 1900.

M. Alfred NEYMARCK présente ensuite le mémoire qu'il vient de consacrer, dans le *Bulletin du Congrès international du commerce et de l'industrie* à cette question particulièrement actuelle et intéressante, *les Impôts sur les valeurs mobilières, leur répercussion*.

L'ordre du jour appelle une communication de M. LIMOUSIN sur *la philosophie de la statistique des faillites*.

Cette communication sera insérée dans un des prochains fascicules du Journal.

M. TURQUAN entretient ensuite l'assemblée de *la fécondité de l'homme et de la femme par âge, en France et à l'étranger*.

Cette communication paraîtra également à bref délai dans le Journal.

La Société fixera, lorsqu'elles auront paru, la séance dans laquelle ces communications seront mises en discussion.

Le scrutin pour le renouvellement du Bureau et du Conseil a été fermé à 10 heures et dépouillé par les deux plus jeunes membres de la Société présents à la séance. M. le Président en proclame les résultats :

Nombre de votants.	60
Bulletins nuls à déduire	3
Différence	57
Majorité absolue.	29

Ont obtenu : — pour la présidence en 1900 : M. Émile Levasseur, 56 voix ; — pour la vice-présidence : M. Gustave Schelle, 56 voix ; — pour les fonctions : de secrétaire général, M. Edmond Fléchet, 55 voix ; de trésorier, M. Paul Matrat, 57 voix ; de membres du Conseil : M. Maurice Bellom, 57 voix, et M. Arthur Fontaine, 56.

En conséquence, M. le Président proclame :

Président pour 1900 : M. Émile Levasseur ;

Pour trois ans : vice-président, M. Gustave Schelle ; secrétaire général, M. Edmond Fléchet ; trésorier, M. Paul Matrat ; membres du Conseil, MM. Maurice Bellom et Arthur Fontaine.

Le Bureau et le Conseil de la Société se trouvent donc composés de la manière suivante pour l'année 1900 :

Président : M. Émile Levasseur.

Vice-présidents : MM. Edmond Duval, Émile Mercet et Gustave Schelle.

Secrétaire général : M. Edmond Fléchet.

Membres du Conseil : MM. Arthur Chervin, Gustave Bienaymé, Pierre des Essars, Maurice Bellom et Arthur Fontaine.

Secrétaire des séances : M. Pierre des Essars.

Trésorier-archiviste : M. Paul Matrat.

L'ordre du jour de la séance du 17 janvier 1900 est fixé comme suit :

1° Installation du nouveau Président.

2° Les variations de la population en France au cours du siècle, par M. Arthur Fontaine.

3° La nouvelle statistique autrichienne du mouvement de la population, par M. Lucien March.

La séance est levée à 10 heures trois quarts.

Le Secrétaire général par intérim,
LÉON SALEFRANQUE.

Le Président,
FERNAND FAURE.

Légion d'honneur.

Par décret du 9 janvier 1900, rendu sur la proposition du Ministre des finances, a été promu dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

Au grade de commandeur :

M. LEGEAY (Alfred-Eustache-Edmond), directeur général des contributions directes.
